

BILAN 2018

1/ LES AVIS DU CESCE RENDUS SUR REQUETE DE LA COLLECTIVITE (consultables sur le site internet du CESC : www.cesce-stbarth.org)

- Avis pour le Conseil Territorial du 2 février 2018 sur le Débat d'Orientation Budgétaire
- Avis pour le Conseil Territorial du 5 mars 2018 sur la modification du code des contributions
- Avis pour le Conseil Territorial du 5 mars 2018 sur les dotations, contributions, subventions et gratifications versées aux organismes publics et aux associations de droit privé et aux sportifs de haut niveau pour l'année 2018
- Avis sur l'étude d'impact jointe à la demande de permis de construire déposée pour « The Collection Flamands »
- Avis sur la révision du Code de l'Urbanisme

2/ ACTIVITES DES COMMISSIONS

COMMISSION SANTE – CONCLUSIONS DE L'ETUDE

L' étude sur l'« Evolution de la prise en charge des urgences médicales des patients de l'île de St Barthélemy à l'horizon 2020 » initiée par la commission santé avec l'appui du cabinet Referis, s'est achevée en mai 2018.

Le rapport final propose des recommandations regroupées autour de 7 axes majeurs :

- Pérenniser les plateaux médico-techniques
- Réduire les délais d'accès aux soins
- développer la télémédecine
- permettre une gestion amiable des accidents médicaux
- Renforcer le système de santé face aux risques naturels
- Renforcer la filière urgences
- la Collectivité de Saint-Barthélemy, acteur du système sanitaire

Le document complet est disponible sur demande auprès du Secrétariat Général du CESCE.

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En mai 2017, le président de la commission aménagement du territoire, Pierre-Marie Majorel, avait souhaité, dans la continuité des travaux sur la transition énergétique et sur la mobilité, poursuivre la réflexion sur l'avenir de l'île au travers d'autres thèmes liés à l'aménagement du territoire afin de parvenir à un développement de Saint-Barthélemy maîtrisé et non subi.

Ainsi, au terme de deux réunions de travail, la commission composée de Thierry Dutour, Rudi Laplace, Pierre-Marie Majorel, Pascale Minarro-Baudouin, François Pécard et Xavier

Pignet, a décidé de lancer une nouvelle étude sur « l'aménagement du territoire à Saint-Barthélemy et son impact économique : analyse, enjeux et perspectives ».

Pour l'appuyer dans la réalisation de cette étude, le CESCE a sélectionné, dans le cadre d'un appel d'offres, le cabinet Verso Consulting. Les travaux ont débuté le 20 avril 2018.

Les objectifs de l'étude ont été les suivants :

1/ Effectuer un état des lieux quantitatif et qualitatif sur :

- La démographie de l'île et ses tendances,
- La situation économique et sociale de Saint-Barthélemy, en tenant compte de la survenue d'Irma en 2017,
- La situation du logement et des investissements sur l'île et leurs impacts sur la vie des habitants (pouvoir d'achat, prix, confort de vie, ...).
- Les leviers de l'attractivité économique et territoriale de l'île (principaux atouts du territoire qu'ils soient naturels, patrimoniaux, ...)

2/ Mener une réflexion sur les avenir possibles de Saint-Barthélemy compte tenu des tendances lourdes observées en organisant des ateliers de co-construction fondé sur la méthode du scénario planning.

3/ Formuler des recommandations robustes sur les plans économique, urbanistique, juridique, fiscal et proposer des pistes d'actions concrètes pour un développement authentique de l'île.

4/ Appuyer la Collectivité territoriale dans son action publique pour un développement dynamique et maîtrisé, qui soit profitable aux habitants de Saint-Barthélemy

Le fond de l'étude et les principaux enseignements tirés de ce travail réalisé pendant 8 mois ont été transmis par voie de presse fin novembre 2018.

Le rapport final sera disponible en ligne sur le site du CESCE à la fin du mois de décembre.

3/ ACTIVITES DU CESCE

LE PROJET JEUNESSE – FEVRIER 2018

A la fin de l'année 2017, le président Majorel avait proposé aux Conseillers de faire participer les jeunes aux travaux et aux réflexions du CESCE. Cette idée ayant été accueillie très favorablement, le CESCE accueillait, lors de son Assemblée Plénière du 22 février 2018, 6 élèves de 3^{ème} accompagnés d'un professeur.

Cette séance « découverte » a permis de présenter à ces collégiens l'organisation institutionnelle de leur île, de leur expliquer le rôle du CESCE, de les impliquer dans les réflexions du CESCE et de les écouter.

RENCONTRE AVEC CESE – JUIN 2018

Le 4 juin 2018, le CESCE recevait dans ces locaux, 3 représentants du groupe de l'Outre-mer du CESE. Outre la présentation de l'avis du CESE sur le tourisme durable dans les Outre-mer par Madame Inès Bouchot-Choisy, cette rencontre a donné lieu à un dialogue concernant la réforme institutionnelle souhaitée par le gouvernement et plus particulièrement le devenir du groupe de l'Outre-mer au sein du CESE.

LE LANCEMENT DE LA REFLEXION SUR LA MAISON DES SAISONNIERS – JUILLET 2018

En juillet 2018, le président Majorel a souhaité que le CESCE engage une réflexion sur la question de l'intégration des saisonniers visant à les « éduquer » à la culture de l'île, à ses us et coutumes tout en leur proposant des informations utiles pour mieux vivre leur saison.

Au delà de l'intérêt d'identifier les personnels, la réflexion du CESCE porte sur la mise en place d'un dispositif qui permettrait de présenter l'île et son fonctionnement aux nouveaux saisonniers, de les informer et les éduquer dans le respect des habitudes, de la culture et des traditions de l'île et d'ainsi maintenir, dans l'intérêt général, une cohésion sociale préalable à une bonne qualité de vie.

Pour alimenter sa réflexion et tenter de rassembler toutes les parties prenantes autour d'un projet commun, le CESCE s'est rapproché de la gendarmerie, de l'association des hôtels et villas, du CTTSB et de la Collectivité.

La piste consistant à élaborer en commun un support de communication, sorte de livret d'accueil sur ce qu'est Saint-Barthélemy a été abordée mais aucune action concrète en ce sens n'a jusqu'alors été réalisée.

La réflexion est toujours en cours au sein du CESCE.

1ERE SEANCE D'ECHANGE ENTRE LE CESCE ET LE CONSEIL EXECUTIF – NOVEMBRE 2018

Dans un courrier adressé au Président de la Collectivité en mars 2018, le CESCE avait proposé que des réunions semestrielles soient organisées avec le Conseil Exécutif de la Collectivité afin d'améliorer la coordination et la complémentarité entre les deux institutions.

Dans ce cadre, le président Majorel a été invité à participer au Conseil Exécutif du 8 novembre 2018.

Cette première réunion a été l'occasion pour le président de la Collectivité de rappeler l'intérêt de ces échanges afin d'éviter les doublons tout en confirmant l'indépendance du CESCE.

Elle a ainsi permis d'acter la mise en place d'un plan de concertation entre le Conseil Exécutif et le CESCE, qui est désormais clairement considéré comme un référent.

Un premier sujet de réflexion a été officiellement soumis au Conseil. Il porte sur la question de l'encadrement des loyers.

Le CESCE lancera sa réflexion au début de l'année 2019 en concertation avec Madame Marie-Angèle Aubin, membre du Conseil Exécutif, chargée de ce dossier.

Cette étude s'inscrit dans l'élaboration du code de l'habitation. La Collectivité souhaite que des premiers résultats soient présentés en juin 2019 pour une restitution finale fin 2019.

RECONTRE AVEC UNE DELEGATION POLYNESIENNE (Délégation communale de Bora-Bora) – NOVEMBRE 2018

Le 26 novembre 2018, une Délégation Polynésienne, menée par Monsieur Gaston Tong Sang, Maire de Bora-Bora et Président de l'Assemblée de la Polynésie Française, été également reçue au CESCE. Les deux îles, aux nombreux points communs, présentent des enjeux et des perspectives d'avenir comparables. Cette séance a donné lieu à des partages d'expériences, de pratiques et de réflexions dans plusieurs domaines : la question des infrastructures et des réseaux (eau, électricité, assainissement et traitement des déchets), la



préservation de l'environnement, la transition énergétique, la prévention et la gestion des risques naturels...

LA PARTICIPATION DU CESCE AUX ASSISES DE L'ENVIRONNEMENT – DECEMBRE 2018

Les assises de l'environnement organisées du 3 au 8 décembre ont été l'occasion, pour le président Majorel, de revenir, au cours de deux conférences, sur les travaux concernant la transition énergétique et la mobilité.

Le CESCE, membre du COPIL, a participé dès le mois de juin à l'organisation de ses assises.

4/ PERSPECTIVES 2019

LA MISE EN PLACE NOUVELLE GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE DU CESCE CONFORME AUX REGLES DE COMPTABILITE PUBLIQUE

LE RENOUVELLEMENT DU CESCE

LA POURSUITE DE LA REFLEXION SUR L'INTEGRATION DES SAISONNIERS

LE LANCEMENT D'UNE REFLEXION SUR L'ENCADREMENT DES LOYERS (DEMARCHE CONJOINTE AVEC LA COLLECTIVITE)

UN PROJET DE REFLEXION POUR LA MISE EN RELIEF DE L'AUTHENTICITE CULTURELLE DE SAINT-BARTHELEMY